DISCOURS SUR LE BUDGET

PRONONCÉ PAR

I'Hon. MARTIN B. FISHER

Trésorier de la Province

À

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE QUÉBEC

le 1er mars 1939



1939

DISCOURS SUR LE BUDGET

PRONONCÉ PAR

I'Hon. MARTIN B. FISHER

Trésorier de la Province

À

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE QUÉBEC

le 1er mars 1939



1939



DISCOURS SUR LE BUDGET

1er Mars 1939

1939

Martin B. Fisher

Monsieur le président,

En me levant pour prononcer le discours à propos du budget, je désire faire allusion au grand événement religieux qui eut lieu à Québec en juin de l'année dernière: le Congrès Eucharistique National du Canada, dont le souvenir demeure vivace chez tous ceux qui ont eu le privilège d'y participer.

L'année qui vient de commencer verra aussi un autre événement marquant dans les annales de la province de Québec, car ce sera la première fois qu'un Roi d'Angleterre, chef de l'Empire Britannique, foulera le sol du Canada.

La vieille et historique ville de Québec, la plus ancienne du Canada, aura l'honneur de la première visite de Leurs Gracieuses Majestés. Un accueil magnifique attend Nos Souverains, accueil que les autres provinces ne sauraient dépasser, en loyauté à la Couronne et aux traditions qu'elle symbolise.

Avec votre permission, monsieur le président, je me joins aux autres membres de l'Assemblée Législative pour offrir mes éloges au proposeur et au secondeur de l'Adresse en réponse au discours du Trône.

Lors du dernier discours que j'eus l'honneur de faire à l'occasion de la présentation du budget, le 1er mars 1938, j'ai eu l'occasion de dire que le renouveau économique qui s'était manifesté depuis une couple d'années semblait affecté par des facteurs adverses.

En effet, un ralentissement des affaires, surtout aux Etats-Unis, ainsi que l'affaissement des prix de certaines denrées, a suscité les craintes de plusieurs personnes qui prévoyaient une crise semblable à celle qui se produisit aux derniers jours de 1929.

En mars, quelques industries commencèrent à souffrir d'une baisse dans leurs affaires et il en résulta une diminution dans le nombre des employés. De plus, un malaise général dans le domaine international se fit sentir, malaise dont il fallait tenir compte en projetant pour l'avenir.

Dans l'esprit de tout le monde, l'année 1938 restera mémorable, car l'Europe subit une crise presque aussi grave que celle de 1914 et vint à deux doigts de la guerre au mois de septembre dernier.

L'immense soulagement qui suivit l'accord de Munich ne rétablit toutefois pas la confiance dans l'économie mondiale, confiance essentielle à la prospérité.

Cependant certains facteurs semblent encourageants, mais, dans une atmosphère de malaise comme celle qui existe actuellement, on n'est pas naturellement incliné à faire des transactions considérables ou à s'engager pour l'avenir. Les peuples ont toutefois lieu d'espérer en des jours meilleurs et il ne doit pas se glisser de pessimisme dans cette espérance.

Nous avons confiance que la province de Québec surmontera toutes les difficultés qu'elle pourra rencontrer dans son acheminement progressif vers l'avenir. Nous avons aussi confiance que les efforts qui sont actuellement faits pour assurer la paix du monde ne se relâcheront pas. Le renouveau économique dans notre province s'établit sur des bases solides et se poursuit graduellement grâce aux qualités admirables de notre peuple, aux initiatives du gouvernement de l'Union Nationale, et aux législations saines et progressives qu'il a fait adopter au cours des trois sessions précédentes, dont voici quelques unes:

Loi pour assurer des élections honnêtes

- " combattre la propagande communiste
- " augmenter les salaires des institutrices d'écoles rurales
- " donner aux jeunes la place à laquelle ils ont droit dans le développement de notre patrimoine
- " permettre aux ouvriers accidentés de choisir leur médecin
- " assurer la pension aux vieillards
- " accorder une pension aux aveugles
- " venir en aide aux mères nécessiteuses
- " autoriser l'État à établir des centrales d'énergie et des lignes pour la distribution de l'électricité
- " consentir des prêts aux cultivateurs
- " aider ceux qui désirent devenir cultivateurs
- " protéger les détenteurs d'actions et d'obligations
- " améliorer la loi des contrats collectifs
- " simplifier les procédures en expropriation et les uniformiser
- " sauvegarder et développer nos ressources naturelles
- " protéger les petits propriétaires
- " réorganiser nos tribunaux provinciaux
- " reviser notre loi de Chasse
- " reviser notre loi d'Hygiène et de Santé
- " construire et perfectionner nos routes

Les Comptes publics de l'année fiscale qui s'est terminée le 30 juin 1938 sont déposés sur la table du greffier et vous pourrez les examiner.

Vous constaterez qu'au cours de l'année écoulée il y a eu progrès constants dans tous les domaines d'action de notre province. Malgré un léger recul dans la situation économique et un état latent de crise dans le monde entier, surtout depuis six mois, les revenus de la province de Québec n'ont jamais atteint un niveau aussi considérable.

Les comptes publics démontrent que pour l'année finissant le 30 juin 1938:

Le revenu s'élève à	53,344,037.50 50,335,750.53
Surplus du revenu ordinaire sur les dépenses ordinaires.	3,008,286.97

Le surplus de \$3,008,286.97 sur les dépenses ordinaires pour l'année 1937-38, comparé avec le surplus de \$3,968,565.33, pour l'année fiscale précédente, représente une diminution de \$960,278.36. Ces chiffres démontrent un surplus total de \$6,976,852.30 durant les deux années que le gouvernement de l'union nationale a administré les affaires de la province de Québec. En comparaison avec les deux dernières années de l'ancien régime, que trouvons-nous aux Comptes publics?

Déficit 30 juin 1935	4,939,235.91 1,923,175.50
Déficit Total	6,862,411.41

Les chiffres suivants sont un résumé du revenu et des dépenses pour les deux dernières périodes financières.

	1937-38	1936-37	Augmentation
Revenu Ordinaire Dépenses ordinaires.	53,344,037.50 50,335,750.53	46,280,019.46 42,311,454.13	7,064,018.04 8,024,296.40
Excédent du Revenu ordinaire sur les Dépenses ordinaires	3,008,286.97	3,968,565.33	960 ,27 E . 3 6
Dépenses extraordinaires	16,156,096.45	17,356,413.79	1,200,317.34
Dépenses de Capital.	21,958,809.26	10,121,266.04	11,837,543.22

Vous remarquerez par ces chiffres, que les dépenses extraordinaires pour l'année dernière étaient de \$16,156,096.45 en comparaison avec \$17,356,413.79 pour l'année précédente, soit une diminution de \$1,200,317.34 pour l'année finissant le 30 juin 1938.

Les dépenses au compte de Capital pour la dernière année fiscale s'élevaient à \$21,958,809.26 en comparaison de \$10,121,266.04 pour l'année précédente, soit une augmentation de \$11,837,543.22.

Les principaux item qui forment cette augmentation sont les suivants:

Le département de la Voirie, pour la construction de chemin, démontre une augmentation de \$8,398,488.85.

Les dépenses de l'année 1937-38, pour les chemins, se chiffrent à \$14,164,624.73 comparé au montant de \$5,766,135.88 pour l'année finissant le 30 juin 1937.

Les dépenses au département de la Colonisation, pour construction de chemins dans les centres de colonisation, s'élevaient à \$4,779,-358.50; l'année précédente ne mentionne aucune dépense au compte de capital pour cet item.

Les dépenses au compte de capital pour l'année finissant le 30 juin 1938 sont comme suit:

Loi de l'Aide aux chômeurs Edifices Publics Ponts de péage et autres ponts Construction de chemins. Chemins miniers Emmagasinement des eaux.	1,370,889.69 378,550.03 525,234.03 14,164,624.73 140,832.32 266.00
Loi pour sauvegarder et protéger les meilleurs intérêts de la colonisation. Aide à la jeunesse—Construction d'écoles minières Chemins de colonisation	4,779,358.50 15,195.06 583,858.90
-	21,958,809.26

Un revenu ordinaire de \$53,344,037.50 a été perçu durant la dernière année fiscale en comparaison de \$46,280,019.46 pour l'année finissant le 30 juin 1937, soit une augmentation de \$7,064,018.04.

Le revenu ordinaire, qui a été perçu par le gouvernement durant les deux années finissant le 30 juin 1937 et 1938, s'élève à \$99,624,056.96 comparé au montant de \$70,651,184.58 perçu par le gouvernement précédent pour les deux années finissant le 30 juin 1935 et 1936 soit une augmentation de \$28,972,872.38, sans que de nouvelles taxes aient été imposées.

L'augmentation du revenu ordinaire de \$7,064,018.04 sur l'année fiscale précédente se résume comme suit:

	Augmentation		Diminution
Successions Corporations (Profits) Terres et Forêts ressources naturelles Com. des Liqueurs Taxe sur la Gazoline Véhicules-Automobiles Divers Intérêts Corporations (Capital) Transfert d'actions Divers	4,200,697.04 1,300,366.67 975,944.64 604,961.13 782,359.17 699,284.81 265,288.13		733,542.72 208,533.70 439,170.96 383,636.17
Augmentation Totale:	8,828,901.59	Dimin. Totale:	1,764,883.55 7,064,018.04
		- · · · ·	8,828,901.59

Le 30 juin 1938, la dette consolidée nette de la Province de Québec s'élevait à \$219,697,689.20.

La dette consolidée	242,576 099 .37 22,878,410 .17
Laissant la dette consolidée nette comme ci-haut men-	
tionné	219,697,689.20

En vertu de la Loi I Ed. VIII, 2ième session, ch. 2, autorisation a été donnée pour l'émission des emprunts qui ont été contractés pendant l'année 1937-38, pour un montant de \$76,000,000.00 comme suit:

′ -			
Date de l'émission	Date d'échéance	Impôt	Montant
1er juil. —1937	1er juil. -1949	$3\frac{1}{4}\%$	11,000,000.00
1er août 1937	1er août —1941	2%	10,000,000.00
1er août 1937	1eraoût —1942	2%	10,000,000.00
1er déc. —1937	1er déc. —1940	2%	10,000,000.00
$1 \operatorname{er} \operatorname{d\acute{e}c} -1937$	1er déc. —1952	31/4 %	15,000,000 00
1er mars -1938	1er mars -1942	$2\frac{1}{4}\%$	10,000,000.00
ler mars —1938	1er mars —1948	$3\frac{1}{4}\%$	10,000,000 00
•	t	-	76,000,000 00
Emprunts racheté	s pendant l'année	1938:	•
Date	d'échéance	Taux	Montani
ler mai—1938		5%	37,100.00
15 mars—1943		5%	3,557,000.00
1er nov.—1937		$\dots 2\frac{1}{4}\%$	10,000.000.00
		_	13,594,100.00

Les emprunts contractés pendant l'année étaient pour les fins suivantes:—

Emprunts rachetés pendant l'année	13,594,100.00
	10,577,407.54
Avances au Prêt Agricole de Québec Escompte sur \$76,000,000 .00 d'emprunts Autres bons du Trésor consolidés	24,171,507.54 9,000,000.00 1,452,475.00 1,122,222.35
	35,746,204.89 40,253,795.11
	76,000,000.00

La balance de \$40,253,795.11 a été employée pour combler la différence entre le revenu payé au fonds consolidé du revenu pendant l'année 1937-38 et les dépenses portées à ce même fonds pendant la même période.

Aucun emprunt n'a été contracté par le gouvernement de l'Union Nationale pendant l'année finissant le 30 juin 1937 excepté celui de \$51,000,000.00 fait le 1er octobre 1936, dont le produit fut employé entièrement à payer les dettes du régime précédent.

A propos des emprunts se chiffrant à \$76,000,000.00 dont il est fait mention ci-dessus, \$24,171,507.54 ont été employés pour le rachat des emprunts contractés par l'ancien gouvernement à un taux d'intérêt de 3% à 5% payé par la province. Les nouveaux emprunts portent un taux d'intérêt variant de 2% à $3\frac{1}{4}\%$; il y a donc économie considérable.

Monsieur le président,

Examinons les comptes publics des deux dernières années du régime précédent. Les livres démontrent que des emprunts ont été lancés comme suit:

Pour l'année 1935	30,230,000.00 $15,428,000.00$
	45,658,000.00
En plus le gouvernement actuel a dû liquider pour le go vernement précédent des dettes représentant montant approximatif de	

AGRICULTURE:

L'Agriculture est le fondement de la prospérité dans la province de Québec. L'amour du sol est inné chez le peuple et la fertilité de nos terres assure dans une large mesure le succès toujours grandissant de l'agriculture.

Durant la dernière saison, une récolte abondante a couronné le labeur de nos cultivateurs qui ont écoulé leurs produits à des prix avantageux.

Le gouvernement de l'Union Nationale, par l'entremise de l'Office du Prêt Agricole, a mis à la disposition des cultivateurs de la province une somme s'élevant actuellement à \$27,000,000.00 afin de leur donner toute l'aide et tout l'encouragement nécessaires.

Le 31 décembre 1938, des prêts pour un montant de \$20,639,539.41 avaient été accordés aux cultivateurs. De ce montant, \$15,700,239.17 ont été payés aux créanciers hypothécaires; la balance de \$4,939,300.24 représentaient les paiements pour taxes municipales, taxes scolaires, etc.

Comme garantie de ces prêts l'Office du Prêt Agricole détient la première hypothèque sur des terres et immeubles évalués à \$35,973,-665.00. L'Office du Prêt Agricole détient en outre des assurances-feu couvrant ces propriétés. Les emprunteurs ont aussi un actif comprenant bestiaux et roulant de fermes pour un montant de \$15,387,330.00.

MINES:

Sous l'administration habile et vigilante de l'honorable Ministre des Mines, l'industrie minière a été une source importante de revenus pour la province de Québec au cours de l'année.

Le ministère des Mines maintient dans les régions minières des laboratoires d'analyse qui sont à la disposition des prospecteurs. Ces derniers ont droit à un certain nombre d'analyses, des produits de leurs concessions minières, à titre gracieux.

Ces analyses encouragent les prospecteurs à faire des travaux de recherches sur leurs concessions. Il y a des laboratoires modernes à Thetford-Mines, Montréal et Québec. Ceux-ci sont à la disposition des personnes qui en requièrent les services.

L'an dernier, une mine-école a été ouverte à Val-d'Or où des jeunes gens peuvent apprendre les principes miniers et les mettre en pratique, l'école opère avec succès et les jeunes reçoivent un léger salaire durant la période d'entraînement.

En coopération avec l'Université Laval, le gouvernement de l'Union Nationale a établi une faculté de géologie et de minéralogie. Déjà 55 étudiants suivent les cours. Au cours de l'été dernier, quatorze équipes de géologues ont été envoyées dans les différents districts miniers de la province de Québec. Sous la direction de géologues compétents le territoire a été cartographié et classifié. Les cartes minières sont mises à la disposition des personnes qui s'intéressent à l'industrie minière de notre province.

Depuis deux ans, près de 800 milles de chemins ont été construits pour relier les différentes mines et assurer les communications entre les régions minières du nord et les autres parties de la province.

En 1925, on employait 737 hommes dans l'industrie métallifère de la province de Québec, la valeur de production était d'un peu plus d'un million de dollars alors qu'en 1938, plus de 15,000 hommes étaient employés dans cette industrie et la production se chiffrait à \$43,500.-000,00. Au cours de l'année 1938, l'ensemble des mines de Québec a produit pour une valeur de \$67,000,000.00 soit une augmentation de \$7,000,000.00 sur l'année précédente. L'industrie minière de Québec progresse donc de façon phénoménale.

ENTENTE BILODEAU - ROGERS

En vertu de l'entente Bilodeau-Rogers, conclue par les gouvernements fédéral et provincial pour aider la jeunesse, entente qui est en vigueur depuis l'année dernière, une somme de \$650,000.00 a été dépensée. La moitié de cette somme a été payée par le gouvernement fédéral qui a toutefois refusé d'assumer sa part des frais d'organisation et d'administration des centres d'entraînement.

Le gouvernement de l'Union Nationale a donc payé la moitié de cette somme de \$650,000.00 plus environ \$200,000.00 pour frais d'organisation et d'administration, soit une dépense totale pour la province de près de \$525,000.00.

L'École des Mines, établie à Val-d'Or, qui fonctionne en vertu de ce plan d'aide aux jeunes, compte 71 étudiants. Les cours d'éducation forestière comptent 390 étudiants; ceux de l'Agriculture ont 6,325 élèves; les cours d'enseignement aux jeunes filles des districts ruraux comptent 1,898 étudiantes.

Les cours de coopération donnés aux jeunes pêcheurs, commencés au mois de novembre dernier, comptent actuellement 286 étudiants. Nous désirons insister sur le fait que 8,970 étudiants bénéficient actuellement de cette éducation variée à titre absolument gracieux. Les frais de transport des jeunes gens sont payés par la province de même que la pension et, en plus, un petit salaire quotidien.

On fournit aussi aux jeunes gens les vêtements nécessaires à leur travail d'apprentissage.

VOIRIE:

Au cours de 1938, le département de la Voirie a entrepris la construction de chemins sur une longueur de 2,650 milles. Il a, de plus, étendu un pavage permanent sur 302 milles de route, ce qui signifie que depuis deux ans 800 milles de chemin ont été pavés d'une façon permanente.

Le gouvernement a aussi en vue, pour 1939, un programme substantiel de construction de grandes routes. Des travaux préliminaires sur les routes de gravier ont été achevés l'automne dernier, et 1,144 milles de surface seront recouverts d'un tapis bitumineux. Ce revêtement élimine la boue et la poussière et permet à l'automobiliste de circuler confortablement sur les grandes routes.

A la dernière session du Parlement, le gouvernement de l'Union Nationale a voté \$50,000,000.00 pour l'amélioration des chemins et cette somme sera employée à la construction des chemins et des grandes routes.

SYSTEME DE COMPTABILITÉ:

Le système de comptabilité du département du Trésor a subi des modifications permettant de remplacer le système du régime précédent, basé sur les recettes en caisse, par le système basé sur le revenu. Ainsi, lorsque l'ancien régime libéral de la province voulait augmenter ses recettes il demandait \$2,000,000.00 à la Commission des Liqueurs de Québec. La Commission des Liqueurs n'ayant pas cette somme à sa disposition, l'empruntait d'une banque et l'envoyait à Québec. Ce procédé illégal et coûteux fut employé à maintes reprises.

L'ancien régime faisait des transactions avec des successions pour les pousser à payer à l'avance les droits, augmentant ainsi les revenus apparents mais fictifs de la province. Sur ces avances qui lui étaient faites, le gouvernement promettait de payer un intérêt.

Autre acte illégal: on capitalisait des déficits qui s'accumulaient chaque année au compte du pont Jacques-Cartier alors que cette somme aurait dû être portée au compte ordinaire.

Le nouveau système de comptabilité, inauguré par le gouvernement de l'Union Nationale, simplifie et clarifie les états financiers de la province et les redditions de comptes de l'administration.

M. le président, vous vous souviendrez que lors de mon premier discours sur le budget j'ai déclaré à cette assemblée que c'était la politique bien définie du gouvernement de l'Union Nationale, d'équilibrer son budget à la première occasion.

En d'autres termes, pour obtenir des finances solides, au lieu des finances cahoteuses qui existaient sous le régime Taschereau, les dépenses ordinaires et extraordinaires ne devraient pas dépasser le revenu ordinaire.

M. le président, c'est avec un vif plaisir que j'ai déclaré à cette assemblée, le 1er mars 1938, que le budget de la présente année fiscale serait équilibré. A cette date j'étais optimiste au point de prévoir qu'à la fin de la présente année fiscale le total des revenus serait de \$57,034,433.00.

Huit mois de la présente année fiscale sont déjà écoulés et j'ai l'assurance que les revenus dépasseront la somme de \$60,000,000.00.

Voici les chiffres des six premiers mois de l'année fiscale:

1er juillet 1938 au	31 décembre 1938	31,030,000.00
	(En comparaison avec la période de l'an dernier)	
1er juillet 1937 au	31 décembre 1937	26,325,000.00
Soit une a	ugmentation du revenu de	4,705,000.00

Nous avons obtenu cette augmentation parce qu'une bonne partie de la population a joui d'une plus grande prospérité et parce que le gouvernement de l'Union Nationale a surveillé avec diligence la perception des revenus.

Il faut se rappeler que dans ses affaires financières le gouvernement a à faire face à deux situations: d'un côté on veut les restrictions financières et un budget balancé, et de l'autre, on demande aux pouvoirs publics de dépenser des sommes considérables pour contribuer au progrès économique et social de notre province.

D'une part on comprend que les ressources financières de la province sont limitées et que les dépenses doivent être en définitive proportionnées aux ressources. D'autre part on croit que les pouvoirs publics peuvent, par certaines dépenses, en tenant compte des conditions de temps et lieu, donner un regain à l'activité économique et améliorer les conditions sociales.

Le gouvernement de l'Union Nationale envisage ces deux points de vue: il comprend les raisons de ceux qui les partagent et il cherche à les concilier.

Un budget équilibré convient à l'esprit de la population de cette province. Une population qui, dans l'ensemble, est composée d'artisans et de fermiers industrieux et économes qui, instinctivement, apprécie l'équilibre des dépenses et des revenus. Par ailleurs, n'oublions pas que pendant plusieurs années le peuple n'a pas reçu du gouvernement provincial les avantages d'éducation et d'hygiène que donnent aujour-d'hui tous les gouvernements modernes, et qu'il a été privé de bien des commodités publiques, telles que: chemins, ponts, parcs publics indispensables au développement de la province.

Nous voulons faire de la province de Québec une province moderne, sans toutefois perdre de vue les exigences d'une administration fiscale saine.

Les estimés des revenus et des dépenses pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1940, qui sont soumis à l'approbation de l'assemblée, ont été rédigés après une analyse sérieuse des résultats de la dernière année fiscale et les huit premiers mois de la présente année.

PROVINCE DE QUÉBEC

Estimés pour l'année Fiscale 1939-40

Revenu Ordinaire	59,918,753.00 53,056,891.61
Excédent du Revenu Ordinaire sur les Dépenses Ordinaires. Dépenses Extraordinaires.	6,861,861.39 6,148,000.00
Excédent du Revenu Ordinaire sur les Dépenses Ordinaires et Extraordinaires	713,861.39
Dépenses de capital—Estimés pour 1939-40	21,994,500.00

Les estimés des dépenses au compte de Capital ci-haut mentionnés se rapportent aux Départements suivants:—

	21,994,500.00
vers centres de colonisation	1,336,000.00
Colonisation: Chemins de colonisation dans di-	
TERRES ET FORETS: L'achat et l'installation de lignes de transmission	2,031,700.00
Constructions de chemins	12,500,000.00
Travaux Publics pour remplacer le Secours Direct VOIRIE:	5,000,000.00
TRAVAIL:	
MINES ET PECHERIES: Chemins miniers et autres constructions	555,000.00
TRAVAUX PUBLICS: Edifices divers dans la Province.	571,800.00

Avec le surplus de \$20,000,000.00 tiré des revenus ordinaires qui ont été plus élevés qu'en 1936, le gouvernement a pu réaliser des réformes et créer des services sociaux que le peuple de la province de Québec désire depuis longtemps. Je ne mentionnerai que les pensions de vieillesse, pensions aux aveugles, pensions aux mères nécessiteuses, augmentation des octrois en faveur de l'agriculture et de la colonisation, octrois aux Universités, écoles supérieures et écoles primaires de même qu'aux écoles commerciales.

Le chômage et les secours directs sont les deux points sombres à l'horizon de notre province. La Chambre apprendra avec intérêt que du premier août 1936 au 31 décembre 1938, soit une période de 2 ans et 5 mois, les secours directs et le chômage ont coûté la somme de \$70,132,317.35, répartie comme suit:

 $\begin{array}{cccc} \textit{Contribution provinciale} & \textit{Contribution f\'ed\'erale} & \textit{Contribution municipale} \\ \$42,384,829.34 & \$16,971,482.31 & \$10,776,005.70 \\ \text{soit } 60\% & \text{soit } 24\% & \text{soit } 16\% \end{array}$

L'entente entre le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral expira le 1er août 1937. Par cette entente le gouvernement fédéral contribuait au paiement des travaux publics entrepris comme palliatif au chômage. Cette entente n'a pas été renouvelée, le gouvernement fédéral refusant de continuer à payer sa contribution aux dépenses pour travaux publics.

Les travaux publics effectués pour soulager les chômeurs ont coûté, pour la période du 1er août 1937 au 31 décembre 1938, la somme de \$24,472,336.99 répartie comme suit:

 Province de Québec
 Gouvernement fédérat
 Municipale

 \$23,206,343.20
 \$1,169,646.69
 \$96,347.10

 soit 95½% des dépenses
 soit 4% des dépenses
 soit ½% des dépenses

J'informe les oppositionnistes, qui critiquent l'augmentation de la dette publique, que le gouvernement de l'Union Nationale n'a pas choisi le système pernicieux des secours directs et son effet paralysant sur les personnes qui les reçoivent, lesquelles après des années d'inactivité forcée deviendront à charge à la province. Le gouvernement actuel croit en un système de travaux publics utiles par lequel les chômeurs obtiendront du travail, leur restituant ainsi leur indépendance économique et la fierté de gagner leur propre vie. Depuis que le gouvernement fédéral a refusé de contribuer pour l'assistance à nos chômeurs, le fardeau qui incombe à la province est devenu presque intolérable.

La province de Québec contribue au gouvernement fédéral environ 30% de son revenu total. Pour cette raison et du fait que la province de Québec a 65 députés siégeant à Ottawa, nous permettra-t-on de poser une question très à propos? Quand on trouve de l'argent à Ottawa pour indemniser les fermiers de l'Ouest, pour payer les déficits du C.N.R. et qu'il y a des millions pour les armements, pourquoi ces 65 députés ont-ils souffert qu'Ottawa refuse d'aider les pauvres et les sans-travail dans leurs propres comtés et dans la province de Québec en général?

Nous considérerons maintenant le compte de capital pour les fins duquel des emprunts ont été contractés. A ce sujet, il faut bien comprendre qu'il y avait non seulement un besoin pressant de travaux publics, mais aussi que pas un gouvernement de nos jours ne peut adopter une attitude passive en face des besoins de ses administrés.

Vu le degré de notre développement provincial, connaissant la nature de nos ressources matérielles et humaines et sachant qu'une sage dépense des deniers publics peut accroître la valeur économique de notre province, le gouvernement a adopté une politique positive et constructive.

Cette politique a nécessité l'emprunt d'importantes sommes d'argent qui ont été investies dans des travaux publics destinés à soulager le chômage et en même temps à contribuer à l'accroissement continuel du revenu de nos gens, en rendant nos ressources plus accessibles au développement, en facilitant les moyens de communication entre les centres productifs et les marchés, et en attirant des flots de plus en plus nombreux de touristes. Nous sommes certains que cette dépense des deniers publics aidera considérablement à activer le rétablissement de l'activité économique et que les frais d'administration de la dette seront amplement couverts par les revenus additionnels de la province.

Quand le gouvernement de l'Union Nationale assuma le pouvoir, il hérita, entre autres choses, d'un système routier désuet. L'administration décida de faire un programme de reconstruction des vieilles routes et de construction de nouveaux chemins, pour faciliter les communications entre les régions nouvelles et les centres de colonisation plus anciens. Jusqu'à date, trente millions ont été dépensés pour ces travaux.

La réfection de la route entre Montréal et Québec—soit une distance de 180 milles—entreprise au cours des deux derniers étés sera entièrement terminée au début de l'été 1939. Treize passages à niveau ont été éliminés dans cette route; les automobilistes jouiront alors d'une route de première classe entre les deux plus grandes villes de la province.

En voyageant en automobile à travers les Cantons de l'Est, la Gaspésie, de Montréal aux Laurentides, de Montréal à Ottawa et dans la vallée de la Gatineau, le public peut se rendre compte des grandes améliorations routières faites au cours de ces deux dernières années par le gouvernement actuel.

Une somme de \$27,000,000.00 a été consentie aux cultivateurs en prêts agricoles.

Afin de donner accès à nos nombreux lacs et endroits de pêche, le gouvernement a établi deux nouveaux parcs, un au Mont Orford et un autre à Gaspé. Les touristes, de même que nos propres citoyens, pourront camper et pêcher dans les endroits gardés, et la province ainsi que sa population en retireront des avantages incalculables.

L'île historique de Ste-Hélène a été aménagée en centre d'amusement. A Montréal, les rues Notre-Dame et Sherbrooke ont été élargies et asphaltées. A Charlemagne, un nouveau pont nécessaire a été construit et sera libre de tout péage. Plusieurs autres améliorations ont été effectuées par les chômeurs qui ont bénéficié d'un travail rémunérateur.

Malgré les nombreux travaux accomplis le gouvernement de l'Union Nationale a balancé son budget et obtenu un surplus satisfaisant.

Nous avons placé une somme de \$10,244,239.20 au fonds d'amortissement de la dette au cours des deux dernières années. A date, la province a un fonds d'amortissement de \$26,951,826.79.

Les dépenses au compte de capital ont été faites pour d'utiles entreprises et pour des travaux publics nécessaires.

Du fait de cette administration fiscale progressive, la province a la plus petite dette per capita de toutes les provinces du Dominion

Afin de maintenir cette position enviable, le gouvernement de l'Union Nationale se rend bien compte de la nécessité de continuer sa bonne et saine administration financière.

Monsieur le président,

En conformité avec la promesse faite par l'Honorable Premier Ministre avant les élections de 1936, je me fais un plaisir d'annoncer qu'à dater du 1er mars 1939, le coût des permis de conducteur et de chauffeur sera réduit de \$5.00 à \$2.50. Cette diminution constituera une économie annuelle de \$750,000.00 environ pour les automobilistes.

Je propose maintenant que le président quitte le fauteuil, et que cette Chambre se forme en comité de subsides.

PROVINCE DE QUÉBEC État des Revenus et Dépenses probables 1939-1940

PROVINCE DE QUÉBEC

Prévisions Budgétaires Ordinaires, Extraordinaires et de Capital

Pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 1940

No DU	Départements	Dépenses		
DÉPT.		Ordinaires	EXTRA- ORDINAIRES	DE CAPITAL
I	Legislation	691,430.00		
II	Trésor	12,956,918.69		
m	Service civil	3,579,664.00		
IV	Procureur général	4,382,749.72		
v	Directeur des achats	838,661.00	75,000.00	
VI	Secrétaire de la Province	1,688,210.00	<i>j</i>	
VII	Instruction publique	3,521,470.00	2	<i>t</i> .
VIII	Santé	3,552,232.00	≥ . =	•
IX	Travaux publics	1,734,016.20		571,800.00
\mathbf{x}	Mines et Pecheries	1,041,530.00	ļ	555,000.00
ΧI	Travail	5,187,600.00	5,000,000.00	5,000,000.00
XII	Agriculture	3,686,110.00		
XIII	Voirie	5,590,000.00		12,500,000.00
XIV	Terres et Forêts	1,665,500.00		2,031,700.00
$\mathbf{x}\mathbf{v}$	Colonisation	2,270,400.00	793,000.00	1,336,000.00
xvi	Affaires municipales, Industrie et Commerce	490,600.00	280,000.00	
XVII	Services divers	179,800.00		
		53,056,891.61	6,148,000.00	21,994,500.00

SOMMAIRE

Ordinaires Extraordinaires De capital	6,148,000.00
• • • • • • • • • • • • • • • • • • •	81,199,391.61

PROVINCE DE QUÉBEC

État des revenus ordinaires prévus

pour l'année fiscale 1939-40

Taxes:		
D/ A la Ta/cara		
Dépt. du Trésor: Bureau du Revenu:		
Loi des véhicules-moteurs	7 200 000 00	
	7,500,000.00	
Taxe sur la gazoline	10,500,000.00	
Droits sur les successions	9,300,000.00	
Sur capital	6,350,000.00	
Sur profits	4,000,000.00	
Taxes sur transferts d'actions, débentures, etc	650,000.00	
Autres taxes	477 700.00	
	38.777.700.00	•
Bureau des assurances	137,900.00	
permis et droits	2,800,000.00	
Secrétaire de la Province	93,000.00	
Travaux Publics	332,000.00	•
Travail	90,000.00	
Chasse et Pécheries	25,060.00	
Procureur Général	1,256,000.00	
Total des revenus provenant de taxes	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	43,511, 660.00
rovenant d'autres sources:		
Puissance du Canada—Subside basé sur la population		2,464, 553.00
Puissance du Canada—Subside basé sur la population Intérêt. Commission des Liqueurs de Québec—Compte de Commerce	e (\$1,000,000.00	410,850.00
Puissance du Canada—Subside basé sur la population	e (\$1,000,000.00	410,850.00
Puissance du Canada—Subside basé sur la population Intérêt	e (\$1,000,000.00	410,850.00
Puissance du Canada—Subside basé sur la population Intérêt. Commission des Liqueurs de Québec—Compte de Commerce transféré au fonds de l'Assistance Publique)	e (\$1,000,000.00	410,850.00
Puissance du Canada—Subside basé sur la population Intérêt. Commission des Liqueurs de Québec—Compte de Commerce transféré au fonds de l'Assistance Publique)	6,000,000.00	410,850.00
Puissance du Canada—Subside basé sur la population Intérêt. Commission des Liqueurs de Québec—Compte de Commerce transféré au fonds de l'Assistance Publique) Ressources naturelles: Terres et Forêts (Commission des Faux Courantes in-	e (\$1,000,000.00	410,850.00
Puissance du Canada—Subside basé sur la population	6,000,000.00 1,700,000.00 44,000.00	410,850.00 4,600,000.00
Puissance du Canada—Subside basé sur la population	6,000,000.00 1,700,000.00	410,850.00 4,600,000.00
Puissance du Canada—Subside basé sur la population. Intérêt. Commission des Liqueurs de Québec—Compte de Commerce transféré au fonds de l'Assistance Publique). Ressources naturelles: Terres et Forêts (Commission des Faux Courantes incluse). Mines. Colonisation. Chasse et Pêcheries.	6,000,000.00 1,700,000.00 44,000.00 335.105.00	410,850.00 4,600,000.00 8,079,105.00
Puissance du Canada—Subside basé sur la population. Intérêt. Commission des Liqueurs de Québec—Compte de Commerce transféré au fonds de l'Assistance Publique). Ressources naturelles: Terres et Forêts (Commission des l'aux Courantes incluse). Mines. Colonisation. Chasse et Pêcheries. Honoraires—Divers départements.	6,000,000.00 1,700,000.00 44,000.00 335.105.00	410,850.00 4,600,000.00 8,079,105.00 421,215.00
Puissance du Canada—Subside basé sur la population. Intérêt. Commission des Liqueurs de Québec—Compte de Commerce transféré au fonds de l'Assistance Publique). Ressources naturelles: Terres et Forêts (Commission des l'aux Courantes incluse). Mines. Colonisation. Chasse et Pécheries. Honoraires—Divers départements. Amendes, confiscations, etc., divers départements.	6,000,000.00 1,700,000.00 44,000.00 335.105.00	410,850.00 4,600,000.00 8,079,105.00 421,215.00 317,750.00
Intérêt. Commission des Liqueurs de Québec—Compte de Commerce transféré au fonds de l'Assistance Publique). Ressources naturelles: Terres et Forêts (Commission des Faux Courantes incluse). Mines. Colonisation. Chasse et Pêcheries. Honoraires—Divers départements.	6,000,000.00 1,700,000.00 44,000.00 335.105.00	410,850.00 4,600,000.00 8,079,105.00 421,215.00 317,750.00 48,900.00
Puissance du Canada—Subside basé sur la population. Intérêt. Commission des Liqueurs de Québec—Compte de Commerce transféré au fonds de l'Assistance Publique). Ressources naturelles: Terres et Forêts (Commission des l'aux Courantes incluse). Mines. Colonisation. Chasse et Pêcheries. Honoraires—Divers départements Amendes, confiscations, etc., divers départements. Contributions municipales.	6,000,000.00 1,700,000.00 44,000.00 335.105.00	410,850.00 4,600,000.00 8,079,105.00 421,215.00 317,750.00 48,900.00 64,720.00
Puissance du Canada—Subside basé sur la population. Intérêt. Commission des Liqueurs de Québec—Compte de Commerce transféré au fonds de l'Assistance Publique). Ressources naturelles: Terres et Forêts (Commission des l'aux Courantes incluse). Mines. Colonisation. Chasse et Pêcheries. Honoraires—Divers départements. Amendes, confiscations, etc., divers départements. Contributions municipales.	6,000,000.00 1,700,000.00 44,000.00 335.105.00	410,850.00 4,600,000.00 8,079,105.00 421,215.00 317,750.00 48,900.00 64,720.00
Puissance du Canada—Subside basé sur la population. Intérêt. Commission des Liqueurs de Québec—Compte de Commerce transféré au fonds de l'Assistance Publique). Ressources naturelles: Terres et Forêts (Commission des Faux Courantes incluse). Mines. Colonisation. Chasse et Pêcheries. Honoraires— Divers départements. Amendes, confiscations, etc., divers départements. Contributions municipales.	6,000,000.00 1,700,000.00 44,000.00 335.105.00	410,850.00 4,600,000.00 8,079,105.00 421,215.00 317,750.00 48,900.00 64,720.00
Puissance du Canada—Subside basé sur la population. Intérêt. Commission des Liqueurs de Québec—Compte de Commerce transféré au fonds de l'Assistance Publique). Ressources naturelles: Terres et Forêts (Commission des Faux Courantes incluse). Mines. Colonisation Chasse et Pêcheries. Honoraires—Divers départements. Amendes, confiscations, etc., divers départements. Contributions municipales. Divers—Divers départements. SOMMAIRE Revenus prévus pour l'année fiscale 1939-40	6,000,000.00 1,700,000.00 44,000.00 335.105.00	410,850.00 4,600,000.00 8,079,105.00 421,215.00 317,750.00 48,900.00 64,720.00
Puissance du Canada—Subside basé sur la population. Intérêt. Commission des Liqueurs de Québec—Compte de Commerce transféré au fonds de l'Assistance Publique). Ressources naturelles: Terres et Forêts (Commission des Faux Courantes incluse). Mines. Colonisation Chasse et Pêcheries. Honoraires—Divers départements Amendes, confiscations, etc., divers départements. Contributions municipales. Divers—Divers départements.	6,000,000.00 1,700,000.00 44,000.00 335.105.00	2,464,553.00 410,850.00 4,600,000.00 8,079,105.00 421,215.00 317,750.00 64,720.00 59,918,753.00 57,034,433.00